



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

### **Déclaration de franchissement**

#### **de seuils de participation FS/EM/13/2016**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la Société Nationale d'Investissement (SNI) a déclaré le 22 juillet 2016, avoir acquis sur le marché de blocs, le 18 juillet 2016, 1 514 187 actions LafargeHolcim Maroc, au cours unitaire de 1 539 dirhams franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la SNI détient directement 1 514 187 actions LafargeHolcim Maroc, soit 6,47% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, la SNI envisage d'arrêter ses achats sur la valeur LafargeHolcim Maroc.

**Contact AMMC :**

Tel : 05 37 27 68 63

E-mail: [information\\_financiere@ammc.ma](mailto:information_financiere@ammc.ma)